

PROGRAMME

Formation CCTH RE – certificat de compétence au travail en hauteur pour le personnel intérimaire des métiers des Revêtements Extérieurs



Prévention des chutes de hauteur dans le BTP

Organisme conventionné **Carsat** Retraite & Santé au travail
Languedoc-Roussillon

Objectifs :

- Limiter les risques d'accidents liés à des chutes potentielles de hauteur :
- Rappeler les bases de la prévention des risques,
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux travaux en hauteur
- Définir et appliquer les règles de sécurité associées à chaque type de travaux liés aux métiers du revêtement extérieur.

Publics :

Tous personnels intérimaires intervenant dans les métiers du revêtement extérieur.

Prérequis :

Lire, parler, écrire le Français

Moyens pédagogiques :

Salle de cours / Plateforme pédagogique équipée : échelle à crinoline, échafaudage de pied, échafaudage roulant, harnais antichute, etc. ...

Modalités d'évaluation :

Tests théoriques et pratiques

Durée :

28 heures (4 jours)

Horaires :

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Tarif :

Nous consulter pour un devis

Effectif :

10 personnes maximum par session

Formateur :

Formateur habilité CARSAT pour les formations : travail en hauteur/ échafaudages

Équipement :

Chaque candidat doit être équipé de gants, casque, chaussures de sécurité

Handicap :

Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour plus de renseignements.

Objectifs de la formation :

- > Être capable de répondre aux recommandations R408, R457, R464, et R431.
- > Maîtriser la vérification, le montage et le démontage des échafaudages fixes et roulants
- > Pose et dépose des EPC en sécurité
- > Être apte à travailler en hauteur

Contenu de la formation :

1) Formation Théorique

- Accidentologie, les causes des chutes et leurs conséquences humaines, financières et juridiques
- Les différents acteurs et leurs rôles
- Les principes généraux de prévention des risques
- Les obligations de l'entreprise de travail temporaire et de l'entreprise utilisatrice
- Le PPSPS et le plan de prévention
- Aptitudes du personnel : Médicale, formation, autorisation, accueil au poste...
- Les différentes protections collectives et individuelles, adéquation, conformité et vérification périodique des matériels
- Évaluation et organisation des postes à risques
- Finalité et priorisation des moyens de protection collective
- Assimiler la pose et la dépose des EPC temporaires en sécurité (différentes formes EPC antichute, fondamentaux de la pose des garde-corps, contrôle de leur bon état et le respect de la mise en place, moyens compensatoires de la pose)
- Sensibilisation aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais
- Assimiler le port en sécurité du harnais anti chute en point fixe (ancrage etc.)
- Notion sur les dispositifs d'ancrage, leurs classes et résistances des éléments de fixation
- Préparation du chantier et vérification avant mise en œuvre
- Entretien et stockage des harnais
- Conditions de recours au système d'arrêt de chute (interdiction de travailler seul, syndrome du harnais, facteur de chute...)
- Théorie échafaudages roulants et fixes : Les différentes plateformes de travail en hauteur, la finalité des échafaudages, avantages des modèles MDS, dispositions préalables au montage, adéquation selon les travaux à réaliser, les différents éléments constitutifs, appréhender une notice ou un plan de montage, contreventements, les garde-corps, les planchers, la stabilisation, respect des charges admissibles.
- Risques divers, chutes, risque électrique, renversement, effondrement, Responsabilités du monteur, du vérificateur, de l'utilisateur,
- Théorie échafaudages de pieds : caractéristique des modèles à cadres et modulaires, présentation et rôle des différents éléments, les classes de charges des échafaudages et les principes de chargements ; l'affichage obligatoire et la notice du fabricant.

Contenu de la formation (suite) :

2) Formation Pratique + Contrôle des connaissances

- Utilisation d'EPI, harnais antichute, notion sur les points d'ancrage selon les recommandations en vigueur (R431...)
- Les principes de sécurité relatifs aux travaux en hauteur, caractéristique des moyens de protection individuelles, présentation des matériels (harnais, systèmes de liaisons et ancrages), différents systèmes antichute, choix et la mise en œuvre des différents dispositifs, le marquage et la notice d'utilisation, vérifications des EPI catégorie 3, règle d'entretien et de stockage
- Exercices pratiques : Vérification préalable et mise en place des EPI, mise en situation, utilisation du harnais dans différentes situations de travail, les nœuds et essai de suspension inerte
- Savoir appréhender une situation à risques (facteurs de chute, tirant d'air et ballons)
- Maîtriser le montage, le démontage, le déplacement, la vérification d'un échafaudage roulant et/ou d'un échafaudage fixe conformément à la notice du fabricant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité selon la R457 de la CNAM
- Utilisation d'échafaudage de pied, les fondamentaux, accès et vérifications basiques du montage et utilisation selon la R408 de la CNAM
- Aménagement de l'aire de travail, balisage, accès, utilisation et déplacements ; différentes vérifications, état de conservation des différents éléments
- Exercices pratiques avec examen en continu pour les échafaudages roulants et fixes
- Pose et dépose en sécurité des Equipements de Protection Collective temporaires contre les chutes
- Les dispositifs pour la stabilité, amarrages, ancrages, technologie des différents types de vérins et chevilles
- L'installation des planchers (préfabriqués/planches) de travail accès, plinthes, auto stabilité

Réf. Document	
REF DOC	CCTH-RE-4J
Mise à jour	JANVIER 2021